

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Daniel VIAELLE, président de TRIFYL,**

**tient à faire le point sur la question de la réouverture des déchèteries**

*Nombreux sont les foyers du territoire à avoir mis à profit les premières semaines du confinement pour faire un grand ménage de printemps dans la maison et le jardin. Aujourd'hui, se pose la question : " que faire de ces déchets ? ".*

Rappelons-le, comme partout en France, le réseau des 36 déchèteries de Trifyl a été fermé le 17 mars dernier.

En effet, suite aux mesures de confinement, les élus de Trifyl ont décidé de fermer ces équipements afin de limiter les rassemblements de personnes, mais surtout l'exposition des agents et des usagers du service : les déchèteries favorisent les déplacements de personnes et peuvent devenir des lieux privilégiés d'exposition à la contagion.

En revanche, les centres de tri et autres équipements industriels pour le traitement des ordures ménagères ont été maintenus.

De plus, depuis le 14 avril, un dispositif d'accès aux quais de transfert, plateformes de compostage et CET de classe 3 a été mis en place pour répondre aux besoins des collectivités et des professionnels.

Aujourd'hui, certains posent la question de la réouverture des déchèteries et nous tenons à apporter une réponse claire : **TRIFYL ne réouvrira pas les déchèteries avant d'avoir une garantie absolue quant à la santé et la sécurité des agents et des usagers sur nos sites.**

Les problèmes à régler sont beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît.

Les déchèteries, en période "normale", reçoivent quelques 100 000 usagers par mois. Aussi, la réouverture de ces sites après plusieurs semaines de confinement nécessite un travail préalable pour régler des questions de sécurité sanitaire (distanciation, gestion raisonnée des entrées), d'ordre public à traiter avec les forces de l'ordre (attestations obligatoires, files d'attente sur le domaine public...) et la reprise d'activité pour évacuer ces déchets.

Les services de Trifyl sont aujourd'hui à pied d'œuvre pour étudier et organiser un scénario de redémarrage de ses déchèteries le plus satisfaisant pour la santé des personnels et des usagers et pour la qualité du service public.

En attendant, nous invitons chacun à garder ses déchets là où il les a produits, à savoir à son domicile ou dans son jardin, s'agissant là de déchets non prioritaires qui n'appellent pas de solution d'urgence.

Nous comptons sur la compréhension et la coopération de tous dans cette période compliquée, pour nous permettre d'assurer la reprise des services dans les meilleurs délais, dès que les conditions techniques, sanitaires et d'ordre public seront réunies.

Prenez soin de vous et de vos proches.